



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV507-2 - Comptabilité et gestion budgétaire de la copropriété (prise en compte de la nouvelle nomenclature – gestion des mutations ,...)

Durée : 7h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Syndics de copropriétés et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

Examiner les bases de la comptabilité des syndicats des copropriétaires et les règles de répartition des charges

Distinguer les aspects budgétaires et financiers de la copropriété pour préparer l'approbation des comptes

Savoir expliquer les annexes comptables et financières au conseil syndical et aux copropriétaires

Identifier les postes « sensibles » et traiter les impayés

Traiter les mutations

Pré-requis

Connaître le statut de la copropriété, son fonctionnement et ses organes de gestion

Programme

1- Introduction : Les principes de comptabilité générale adaptés à la comptabilité des copropriétés

Rappels réglementaires en matière de :

Avances

Compte bancaire séparé

Dépenses relatives à l'article 14.1 et 14.2 de la loi du 10 juillet 65 et leurs exigibilités

Une comptabilité : d'engagement, en partie double, la nomenclature comptable

La prise en comptes des délégations au conseil syndical dans la nomenclature



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Les documents comptables obligatoires

2 -Le budget de la copropriété.

Objectif du budget.

Sa préparation.

L'importance des exercices antérieurs.

Le calcul des provisions et la prise en charge des clés de répartition

Le contenu.

Les ajustements.

3- Les documents à transmettre au conseil syndical et aux copropriétaires

Les pièces comptables.

Le relevé général des dépenses.

Les relevés bancaires.

Le grand livre et le livre-journal.

Les rapprochements bancaires.

4- Les écritures comptables

Les charges

Les appels de charges et avances

Les travaux, fonds travaux, les emprunts, les subventions,

Les impayés et le devoir d'information

5 Savoir expliquer les annexes comptables au Conseil syndical et aux copropriétaires

ANNEXE 1 : Etat financier après répartition

ANNEXE 2 : Compte de gestion général de l'exercice clos réalisé (N) et budget prévisionnel de l'exercice (N+2)

ANNEXE 3 : Compte de gestion pour opérations courantes de l'exercice clos réalisé (N) et budget prévisionnel de l'exercice (N+2)

ANNEXE 4 : Compte de gestion pour travaux de l'article 14-2 et opérations exceptionnelles hors budget de l'exercice clos réalisé (N) ANNEXE 5 : Etat des travaux de l'article 14-2 et opérations exceptionnelles votées non encore clôturées à la fin de l'exercice.

ANNEXES 6 ET 7 : Copropriétaires : solde après répartition

6 -Zoom sur l'état daté

Conclusion



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Quizz final

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr
- Téléphone : 07 70 16 90 63 /ou 06 08 13 09 94 (du Lundi au Vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE